

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D24.032

L'an deux mille vingt-quatre,
le quatre avril,
à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à LAFON Madeleine), VAYSSIER Jean-Louis (pouvoir à CASTAN Emmanuel), KLING Jacqueline (pouvoir à JURQUET Didier), FERNANDEZ Florence (pouvoir à Philippe ROCHOUX), JACQUES Jérôme (pouvoir à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette et DE SOUSA Guy.

M. FABRE Jean a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.032: VOTE DES 10 BUDGETS ANNEXES 2024

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction M57 et M49 pour les Budgets Annexes :

- ZA du Gallon (553)
- SPANC (554)
- Atelier laiterie (558)
- Atelier couvreurs (562)
- Atelier blanchisserie initial (563)
- Atelier biscuiterie et confitures (564)
- Service Commune CRECHE ALSH TRANSPORT REPAS (565)

- Atelier Méjean Traiteur (566)
- Extension Blanchisserie (567)
- PAE La Tieule (569)

CONSIDÉRANT la nécessité de voter les Budgets Annexes, pour l'année 2024, afin de pouvoir comptabiliser les dépenses et les recettes,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE les budgets annexes de l'exercice 2024 arrêtés comme suit :

Budget Primitif 2024

ZA Le Gallon – 553

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	65 763,44 €	65 763,44 €
INVESTISSEMENT	21 308,92 €	21 308,92 €
	87 072,36 €	87 072,36 €

SPANC – 554

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	32 000,00 €	32 000,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
	32 000,00 €	32 000,00 €

ATELIER LAITERIE – 558

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	66 420,00 €	66 420,00 €
INVESTISSEMENT	114 468,44 €	114 468,44 €
	180 888,44 €	180 888,44 €

ATELIER COUVREURS – 562

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 573,00 €	11 573,00 €
INVESTISSEMENT	16 698,04 €	16 698,04 €
	28 271,04 €	28 271,04 €

ATELIER BLANCHISSERIE INITIAL - 563

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	45 909,67 €	45 909,67 €
INVESTISSEMENT	33 829,27 €	33 829,27 €
	79 738,94 €	79 738,94 €

ATELIER BISCUITERIE ET CONFITURES- 564

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	12 575,53 €	12 575,53 €
INVESTISSEMENT	9 072,27 €	9 072,27 €
	21 647,80 €	21 647,80 €

SC ALSH CRECHE TR - 565

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	88 809,18 €	88 809,18 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
	88 809,18 €	88 809,18 €

ATELIER MEJEAN TRAITEUR - 566

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	44 588,34 €	44 588,34 €
INVESTISSEMENT	27 855,78 €	27 855,78 €
	72 444,12 €	72 444,12 €

ATELIER EXTENSION BLANCHISSERIE - 567

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	63 720,04 €	63 720,04 €
INVESTISSEMENT	240 082,50 €	240 082,50 €
	303 802,54 €	303 802,54 €

PAE LA TIEULE – 569

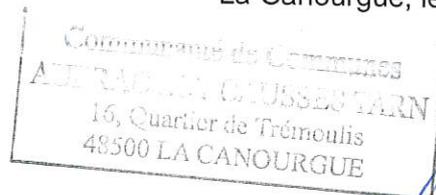
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 067 345,70 €	3 067 345,70 €
INVESTISSEMENT	436 830,91 €	2 940 720,70 €
	3 504 176,61 €	6 008 066,40 €

PRÉCISE que ces budgets ont été établis en conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M 57 (et M49 pour le budget SPANC) et que toutes les recettes et dépenses relatives à ces opérations sont inscrites sur ces 10 Budgets Annexes du Budget Principal 2024 de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN.

CHARGE Monsieur le Président ou le Vice-Président de l'exécution de la présente délibération, et de sa notification à Monsieur le Trésorier de Marvejols.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 5 avril 2024,
Le Président,



Jean-Claude SALEIL